



ÉLECTIONS TPE PERSONNEL DU NOTARIAT TRÈS PETITES ENTREPRISES

**VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE ETUDE DE MOINS DE 11 SALARIES,
C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ LE SYNDICAT QUI VOUS DEFEND !
ENTRE LE 30 DECEMBRE 2016 ET LE 13 JANVIER 2017, VOTEZ CFDT !**

La CFDT a tenu ses engagements ! Bilan de 2013 à 2016



[SALARIES-DES-NOTAIRES-
CLERCS-DE-NOTAIRE.FR](http://SALARIES-DES-NOTAIRES-CLERCS-DE-NOTAIRE.FR)

CRPCEN : Maintien du calcul de la retraite sur les 10 meilleures années, maintien du taux plein de pension à 75%, maintien et amélioration de l'action sociale, sauvegarde des résidences de vacances, création du centre de répit de Megève.

Classification : avenant du 14 février 2013 (suppression du niveau E1).

Accord forfait en jours : accord du février 2015 (sécurisation des conditions de travail des cadres et amélioration de leur pouvoir d'achat).

Indemnisation activité partielle : accord du 18 juin 2015.

Complémentaire santé : accord du 9 septembre 2015 (meilleur niveau de prestations pour des cotisations moins élevées).

2 jours/ an rémunérés en cas d'hospitalisation d'un enfant de moins de 14 ans : avenant du 21 avril 2016. Ces jours se cumulent à ceux déjà existant dans la CCN.

Comité mixte du CSN : maintien et amélioration des aides sociales.

Loi Macron : démarches auprès des ministères, assemblée nationale, sénat pour sauvegarder l'emploi dans la profession.

Les objectifs CFDT pour 2016/2020

- **Garantir la pérennité de la CRPCEN et défendre vos droits**
- **Améliorer votre pouvoir d'achat** : augmenter les coefficients pour chacun des niveaux de la grille de salaire
- **Améliorer vos conditions de travail** : mise en place d'un accord sur la qualité de vie au travail (risques psychosociaux, santé au travail, égalité de chances dans le déroulement de la carrière, égalité salariale entre les hommes et les femmes, meilleure prise en compte de la répartition et charge de travail...)
- **Défendre vos emplois** suite à l'application de la loi Macron dans la profession



CFDT-SERVICES.FR

PETITES-ENTREPRISES.CFD.T.FR

La CFDT vous défend, VOTEZ CFDT !